

TARENTEAISE

Il arrive que le courrier de la mairie soit « enrichi » de quelque lettre anonyme dont le contenu est évidemment critique sur l'action politique générale ou un dossier particulier.

Cela m'amène à rappeler que le bref info est ouvert, chacun le sait déjà aux associations, mais aussi à tout habitant qui souhaite donner une information d'intérêt général ou alimenter un débat, voire une critique dans le respect des personnes, sur l'action communale.

A charge pour les élus d'user ou non de leur droit de réponse.

Cette forme de dialogue, parmi d'autres, ne peut qu'être constructive quand le pavé dans la mare jeté incognito ne satisfait momentanément que son lanceur.

Il est vrai que tout n'est pas lisible dans l'action publique et que les élus communaux répercutent certaines lois qu'ils sont tenus d'exécuter en tant que représentants de l'Etat. Mais nous nous efforçons toujours d'être au plus près de l'information et de relayer le plus vite possible les évolutions législatives qui ont une incidence sur la vie quotidienne.

Ce fut le cas pour l'assainissement non collectif qui a fait l'objet de trois traitements dans les n° 8 de janvier 2003, 13 d'avril 2004 et 20 de janvier 2006, ou du changement de date des élections législative et présidentielle annoncé dans le dernier bulletin.

La communication peut aussi être plus directe sur simple rendez-vous ou en se déplaçant en mairie le samedi matin.

Mais revenons à ce bref info. Il vous propose trois dossiers :

le SIAD (Service de Soins Infirmiers A Domicile) par Evelyne Estellé.

L'ANAH (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat) par Michel Peyron.

Tout sur la troisième édition populaire du prix Charles Exbrayat - de qui nous fêtons le centenaire de la naissance - par Maryse Souchon que je remercie pour sa contribution amicale.

Vous pourrez prendre aussi connaissance des travaux en cours et découvrir deux initiatives concernant les transports qui ne devraient laisser personne insensible.

Bonne lecture donc. Nous attendons avec curiosité vos réflexions ou vos critiques bienveillantes pour le prochain « bref » qui paraîtra en octobre.

Très chaleureusement

Patrick Leplat.

- P 2 Liaison Tarentaise-St Genest, Prix Charles Exbrayat
- P 3 ANAH
- P 4 Les Travaux
- P 5 - P 6 Le SSIAD
- P7 Lectures au bois
- P8 Covoiturage, Via Ferrat'Enfants, Quelques p'Arts, Agenda

Liaison Minibus Tarentaise– St Genest Malifaux

Suite à une enquête du Conseil Général sur les transports, j'avais sollicité l'étude d'une liaison hebdomadaire avec Saint-Genest-Malifaux, le jeudi matin, jour de marché.

Mon objectif était de permettre aux personnes âgées ou aux mamans n'ayant pas de véhicule en journée de faire leur marché mais aussi de planifier leurs démarches, médicale, bancaire etc, au chef-lieu de canton.

Le Conseil Général, sensible à cette demande, vient de m'aviser que l'étude était réalisée et serait soumise à l'agrément de la commission permanente fin juillet.

Si cette dernière la valide, un mini bus réalisera cette liaison hebdomadaire depuis le centre du bourg à compter de la **deuxième quinzaine d'octobre 2006**, avec départ à 9 heures et retour à midi (horaires à valider). Le coût grâce à une forte prise en charge du CG ne serait que de 1,30 € par trajet pour le voyageur.

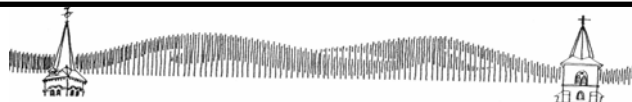
La liaison serait mise à l'essai pour un an puis son impact analysé avant de décider ou non de la pérenniser.

Des modifications de trajet (récupération dans les hameaux) ou ajustements horaires restent possibles. Faites-nous part de vos remarques (réf : p 900).

Patrick LEPLAT

Prix littéraire « Charles Exbrayat 2006 ».

Comme les deux années précédentes, l'équipe de la bibliothèque vous invite à lire les trois romans en compétition.



1-RACHEL ROSE ET L'OFFICIER ARABE de Paula JACQUES aux Editions Mercure de France

2-TANTE GINA de Denis LABAYLE aux Editions JULLIARD

3-PITIE POUR LE MAL de Bernard TIRTIAUX aux Editions LATTES

Vous pouvez vous procurer ces documents aux heures de permanence de la bibliothèque **le samedi de 10h à 11h30**.

Nous vous demandons de les lire le plus rapidement possible afin qu'en octobre, nous soyons nombreux à voter pour le lauréat 2006. Le vote aura lieu à la bibliothèque le jeudi 5 octobre à 18h. Il est possible de voter par correspondance, (pour tous renseignements complémentaires, voir avec l'équipe de la bibliothèque).

Calendrier du Prix Charles Exbrayat 2006 :

Vendredi 25 Août à 14h30 : A la mairie de Tarentaise, enregistrement public de l'émission « A plus d'un titre » pour RCF. Paula Jacques viendra présenter son livre intitulé « Rachel-Rose et l'officier arabe ». -A partir de 15h30, marche-lecture sur le sentier Exbrayat. -17h arrivée aux pieds des douglas C.Exbrayat, lectures de textes de Paula Jacques -18h buffet campagnard puis retour.

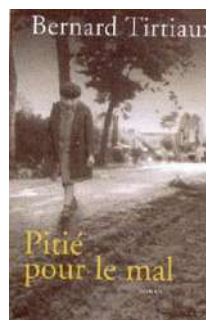
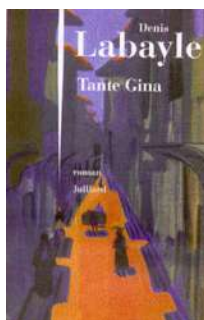
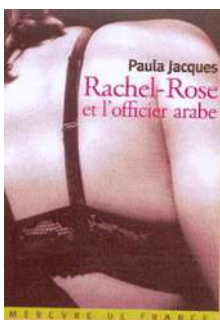
Vendredi 22 Septembre à 18h : Espace Charles Exbrayat enregistrement public de l'émission « A plus d'un titre » pour RCF. Denis Labayle viendra présenter son livre intitulé « Tante Gina ». Cette présentation sera suivie d'un casse-croûte. (8 euros à payer sur place, bien penser à s'inscrire, à la bibliothèque, **avant le 18 septembre**.)

Vendredi 29 septembre à 18h : Salle polyvalente de Rochetaillée nregistrement public de l'émission « A plus d'un titre » pour RCF.

Bernard Tertiaux viendra présenter son livre intitulé « Pitié pour le mal »

Cette présentation sera suivie d'un casse-croûte. (8 euros à payer sur place, bien penser à s'inscrire, à la bibliothèque **avant le 25 septembre**).

Bonne lecture à tous Maryse SOUCHON



A N A H Agence Nationale Amélioration Habitat

Programme d'Intérêt Général du plan de cohésion sociale de la Loire

Avis aux propriétaires de logements. L'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat a mis en place un Programme d'Intérêt Général dans le cadre du volet « logement » du plan de cohésion sociale. Tout un système d'aides financières est mis en place à l'intention des propriétaires bailleurs et les propriétaires occupants qui souhaitent engager des travaux d'amélioration (mises aux normes, économies d'énergie, accessibilité, élimination des peintures au plomb, autres travaux) dans leur logement. Les subventions s'étalent de 20 % à 70 % des travaux et sont calculées en fonction du loyer pratiqué après travaux pour les propriétaires bailleurs et des ressources pour les propriétaires occupants. Le bureau d'études Urbanis, conseil en amélioration du cadre de vie, anime cette opération. Il est chargé d'informer, de conseiller et d'aider gratuitement au montage des dossiers de demande de subvention qui doivent être constitué avant le démarrage des travaux.

Faites vite, le dispositif s'achèvera au 31 décembre 2006. Il faudra donc avoir déposé vos dossiers avant cette date.

Urbanis : Numéro Azur 0810 66 34 84

Conditions ?

Logement de plus de 15 ans - Travaux réalisés par des professionnels - Logement occupé à titre de résidence principale

Propriétaires bailleurs Les loyers doivent être plafonnés après travaux

Propriétaires occupants Le logement doit être très vétuste

Les subventions sont soumises à condition de ressources.

Pour quels travaux ?

Dans tous les cas les opérations doivent être de qualité.

Propriétaires bailleurs Mise aux normes totale des logements ou des immeubles - Economie d'énergie - Accessibilité et adaptation aux personnes à mobilité réduite - Elimination des peintures au plomb

Propriétaires occupants Mise aux normes - Autres travaux

Quelles subventions ?

Des subventions classiques : de 20% à 70% du coût des travaux (plafonnés), selon le type de loyer pratiqué ou selon les ressources pour les propriétaires occupants.

Des primes : pour les travaux participants au développement durable, pour les logements vacants depuis plus d'un an dans le cas de loyers maîtrisés. Des avantages fiscaux.

N'hésitez pas à vous renseigner, des documentations sont aussi à votre disposition en Mairie.

Michel PEYRON



Le point des travaux...



La recherche d'eau.

Enfin ! Depuis le 4 juillet, l'entreprise « Aquifore » a commencé sa prospection . A l'heure où j'écris ces lignes, nous ne connaissons pas encore ses conclusions. Si c'est positif, échaudés par deux ans de procédures, nous entamerons aussitôt la phase opérationnelle. **Pour mémoire, la consommation de la commune double en été, période où la ressource est la plus faible !**

Une des deux pompes de relevage , hors d'usage, va être remplacée. Il n'y a donc plus qu'une pompe en fonctionnement actuellement.

L'école.

Quelques soucis en raison d'une infiltration d'eau sur la baie vitrée du préau et comme toujours de grosses difficultés pour amener les entreprises concernées à les résoudre... Dans l'impossibilité d'aboutir à l'amiable et après de multiples relances , la procédure « dommage ouvrage » a été lancée fin juin.

Le goudronnage.

La seconde tranche de travaux pour remettre à niveau tout le réseau communal doit débiter incessamment. Certes, le choix du bicouche peut être contesté mais la volonté était de reprendre rapidement l'ensemble de la voirie, très dégradée suite aux travaux d'eau et d'assainissement, notamment. A l'avenir, il faudra reprendre la réflexion, surtout pour la route des Palais plus fréquentée.

Les passages piétons et lignes blanches ont été rafraîchies mais c'est encore insuffisant pour dissuader de « griller » le stop en venant des Palais...

La station d'épuration.

Enième intervention sur cet équipement. Cette fois, la canalisation terminale a été reprise sur une centaine de mètres pour respecter une pente qui permette un écoulement normal. Elle s'était bouchée à deux reprises en 8 jours.

Mais ce n'est pas encore terminé puisque la commune a procédé à un échange de parcelles afin de réaliser un chemin d'accès accessible aux camions qui doivent assurer une vidange bi-annuelle selon le cahier des charges. Actuellement la forte pente et un virage en épingle ne permettent l'accès qu'à de petits véhicules. Ce travail amorcé sera repris cet l'automne suite à l'accident de notre entrepreneur local à qui nous souhaitons un prompt rétablissement.

Le salage de la route des palais.

Après la réponse définitivement négative de la DDE, 3 personnes ont été contactées pour assurer un salage ponctuel de cette voie. Tous ont répondu défavorablement. Le rapprochement avec la commune voisine n'a pas pu non plus être concrétisé. Il est donc probable que la commune devra continuer à gérer l'entretien en interne, l'hiver prochain.

En attendant, nous étudions le moyen de stocker au sec pouzzolane et sel.

Le fleurissement.

Même si la commune a renoncé à se présenter au concours des villages fleuris, nous gardons le souci de rendre attractif le village avec l'aide compétente d'Isabelle Saron, de l'employé communal et d'une équipe de bénévoles, élus et non élus.

Par ailleurs, un « garage » pour 6 vélos a été installé sur le côté de la mairie.

Patrick Leplat

En Bref, en bref...



Tous travaux entraînant des modifications sur l'aspect extérieur des bâtiments doit faire l'objet d'une demande en Mairie.

Nous vous rappelons qu'il est formellement interdit d'effectuer le remplissage de votre piscine avec l'eau du réseau communal.

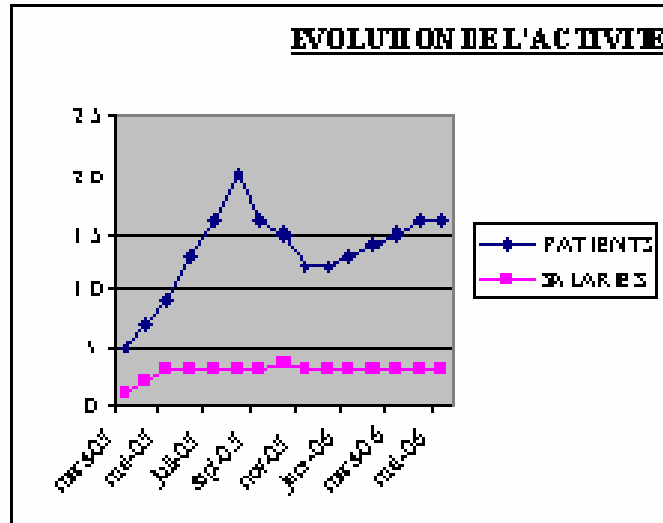
Après 8 ans d'exercice en tant que Directeur d'école, Monsieur Jean Louis NOGARO sera remplacé dans ses fonctions par Mme SCHVETZOFF.

SSIAD Service soins Infirmiers à Domicile

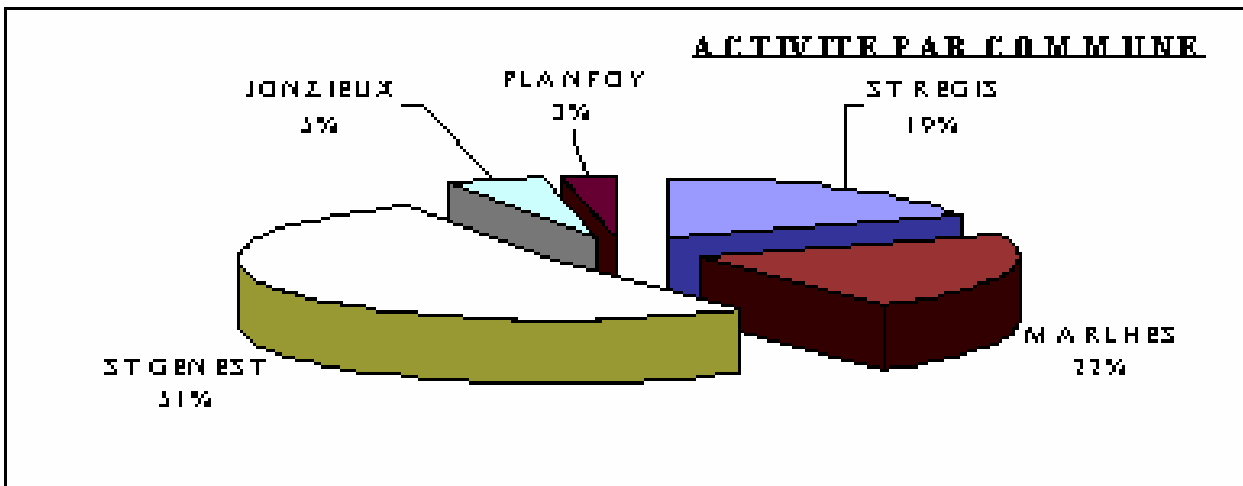
Le SSIAD ADMR du canton de SAINT-GENEST MALIFAux a organisé sa première assemblée générale le 9 juin dernier au cours de laquelle le rapport d'activité a été présenté après un peu plus d'une année de fonctionnement. Les diapositives suivantes ont été extraites du diaporama présenté à cette occasion.

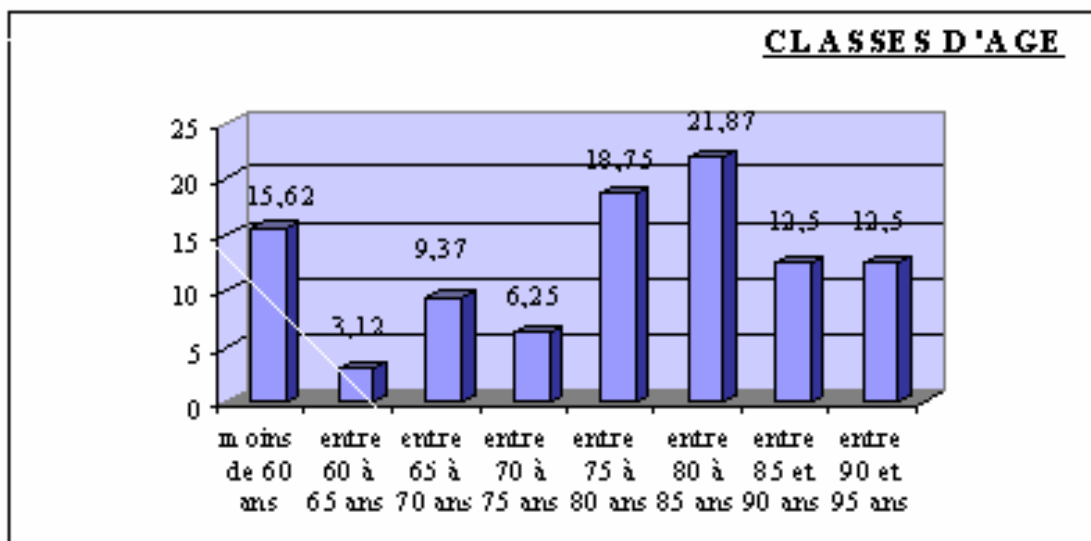
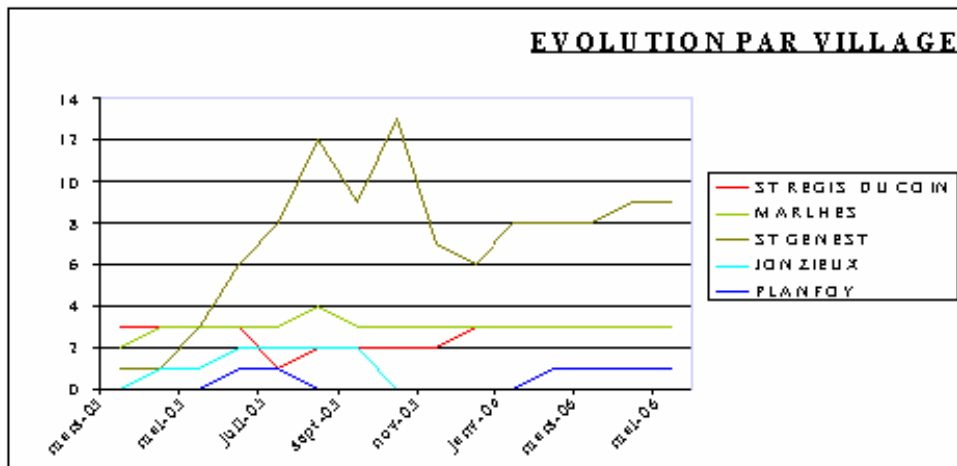
Le SSIAD a actuellement un agrément de 15 places. L'activité, peu importante à l'ouverture du service s'est progressivement développée avec une montée en charge relativement sensible pendant la période d'été (entre juin et septembre). Le nombre de salariés est actuellement de 3 équivalent temps plein (ETP) (4 personnes salariées).

LIBELLE	PATIENTS	SALARIES ETP
01/03/2005	5	1
01/04/2005	7	2
01/05/2005	9	3
01/06/2005	13	3
01/07/2005	16	3
01/08/2005	20	3
01/09/2005	16	3
01/10/2005	15	3,5
01/11/2005	12	3
01/12/2005	12	3
01/01/2006	13	3
01/02/2006	14	3
01/03/2006	15	3
01/04/2006	16	3
01/05/2006	16	3



L'activité est particulièrement sensible sur la commune de SAINT-GENEST MALIFAux (51%) malgré un début très timide lié à une collaboration difficile avec les infirmières libérales. Seules les communes du BESSAT, SAINT-ROMAIN LES ATHEUX et TARENTEISE n'utilisent pas encore ce service, ce qui peut s'expliquer par l'absence de professionnels de santé sur ces communes. Ce service est utilisé par des personnes âgées entre 60 et 95 ans possédant une ou plusieurs pathologies associées (avec un nombre plus important avant 60 ans et entre 75 et 85 ans)





La durée de la prise en charge peut être plus ou moins longue en fonction des besoins des patients. Son objectif est de permettre :

- Le retardement du placement de la personne
- Le soutien de l'environnement proche
- Le retour à l'autonomie de la personne aidée

Pour conclure, le SSIAD du canton de SAINT-GENEST MALIFAUX répond à une véritable demande touchant toutes les catégories d'âge entre 60 et 95 ans. Il est également générateur d'emplois. L'activité est actuellement stable mais le service ne pourra pas répondre à l'augmentation de la demande notamment pendant les périodes de vacances d'été du fait de la difficulté d'embauche. Les perspectives d'évolution du SSIAD seront rediscutées en association après une année supplémentaire d'activité.

Toute personne souhaitant avoir des informations complémentaires sur le bilan d'activité ou sur le service en lui-même peuvent s'adresser à Mme Estellé.

Nous vous rappelons les coordonnées du SSIAD ADMR du canton de Saint-Genest Malifaux :

☎ 1 rue Jeanne d'Arc, 42660 Saint-Genest Malifaux

Infirmière coordinatrice : Mme PERRIN Florence : 04.77.51.71.56.

Evelyne Estellé



LECTURES AU BOIS avec Paula JACQUES

VENDREDI 25 AOUT 2006

C'est devenu une tradition, chaque année nous honorons le Prix Charles Exbrayat le dernier vendredi du mois d'août.

Cette année, nous partirons de TARENTEISE avec Paula JACQUES sélectionnée pour le Prix 2006, et nous terminerons l'après-midi au pied des Douglas Charles Exbrayat par un « buffet-lecture » campagnard.

PROGRAMME

14 H 30 : MAIRIE DE TARENTEISE

Enregistrement de l'émission RCF « A plus d'un titre » avec Paula JACQUES pour son ouvrage « Rachel-Rose et l'officier arabe ».

Editions Mercure de France.

15 H 30 Départ à pied de TARENTEISE par le sentier Exbrayat (2 haltes lectures)

17 H 00 Arrivée au pied des douglas Charles Exbrayat *1

Lectures de textes de Paula JACQUES

18 H 00 Buffet campagnard puis retour à pied *2

Espérant que vous répondrez présent à cette amicale rencontre, nous vous demandons de nous retourner sans faute le coupon réponse ci-dessous si vous voulez participer au buffet.



Le Président

J.P. DUHAMEL

P.S. Pour les deux autres émissions consacrées aux 2 autres auteurs sélectionnés. Vous recevrez un courrier ultérieurement.

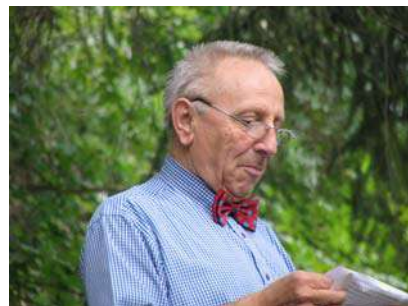


COUPON REPONSE

A retourner au siège de l'Association : 12, place Villeboeuf

42100 SAINT ETIENNE

Adhérent : Mme, Mlle, M. _____



Participera au buffet campagnard du 25 août 2006 : oui non

Nombre de personnes

Pas de réponse par téléphone. Seuls les coupons retournés jusqu'au 24 août seront pris en compte pour l'organisation du buffet.

* 1-Accès possible en voiture jusqu'au pont Souvignet

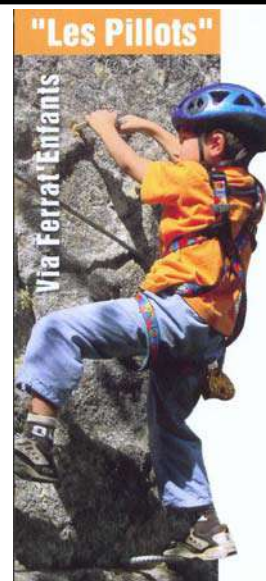
* 2-Des voitures des organisateurs pourront éventuellement vous reconduire à TARENTEISE

La pollution, le réchauffement de la planète, la hausse du prix du carburant sont autant d'éléments qui doivent nous inciter à réfléchir sur nos moyens de locomotion. Nous sommes nombreux à faire d'incessants aller-retour St Etienne-Tarentaise, le plus souvent seul dans notre véhicule. Il est temps d'entamer une réflexion sur le covoiturage. Oui mais comment ? Toutes les bonnes idées seront bonnes à prendre : site Internet ? Répondeur téléphonique ? Affichage en Mairie... Si vous avez une idée sur la question, nous pouvons constituer un groupe de travail sur ce sujet dès septembre 2006. Toutes les personnes intéressées par ce sujet peuvent me contacter au 04.77.20.44.16 ou sur bernadette.tranchand@wanadoo.fr.



La Via Ferrat' Enfants dit « Les Pillots », a été inaugurée ce samedi 24 juin 2006. Elle est accessible aux enfants mesurant plus d'un mètre dix. Elle accessible par Planfoy ou par Rochetaillée - Le Gouffre d'Enfer. Elle va permettre aux plus jeunes de se familiariser aux joies de l'escalade en toute sécurité si toutes les consignes sont rigoureusement respectées par les enfants et leurs accompagnateurs : port du casque, baudrier d'escalade...

Bonne escalade à tous



« Quelques p'Arts... Le SOAR » - Scène Rhône-Alpes pour notre plus grand plaisir, nous a présenté dans le cadre de « Quelques p'arts...la saison 2006 » en partenariat avec la Communauté de Communes des Monts du Pilat et La Cie Royal de Luxe, son spectacle : Le tréteau des ménestrels : Soldes ! Deux spectacles pour le prix d'un, le vendredi 23 juin et le samedi 24 juin. Ce spectacle en plein air, gratuit a attiré beaucoup de monde au Tremplin du Bessat.

A ne pas manquer : les prochains spectacles de « quelques p'arts... la saison 2006 dans la Communauté de Communes des Monts du Pilat :

Concert DM - Cie de la Dernière Minute **Samedi 29 juillet** à Burdignes à 19 heures

Le propre de l'homme - Cie portez-vous bien ! **Vendredi 11 août** à St Romain les Atheux à 20 h 30

AGENDA

N° de téléphone en cas d'urgence : Médecin : le 15

Cabinet infirmières : 04 77 51 24 40, Assistante Sociale : Secrétariat du Pôle du Pilat : 04 77 39 65 71

Nous vous rappelons que le Bref Info est ouvert à toutes les associations qui souhaitent faire le compte rendu de leurs activités.

17/07/06	Don du Sang de 17 h à 19 h au Bessat
22/07/06	Concours de pétanque TAD à 14 H 30
29 et 30/07/06	Ball Trap ACCA Tarentaise, Soupe aux choux le dimanche matin
29/07/06	Concert DM - Compagnie de la Dernière Minute à Burdignes à 19 Heures
11/08/06	Le propre de l'homme - Compagnie portez-vous bien ! à St Romain les Atheux à 20 h 30
25/08/06	Enregistrement par RCF de l'Emission A plus d'un titre à 14 h 30 à la Mairie
10/10/06	Des planches sur le plateau : Contes du Pilat et contes d'Afrique, salle communale

Mise en page et illustrations : Olivier CHABANNE, Bernadette TRANCHAND. Prochaine Parution du Bref Info : le 15 octobre 06